

Secrétaire G. VAN HELAAR,
Ministère des Affaires Étrangères
et de Commerce Extérieur,

BRUXELLES.

Entre certaine coalition, à son avis, que les deux dernières années ont vu émerger de la France et de l'Allemagne.

La proposition de M. GOURVÉS de mettre en concurrence la production Franco-Allemande du charbon et de l'acier, qui est certainement l'événement le plus marquant de cette saison, est largement connue en France.

Les dirigeants de l'Industrie sidérurgique française ne cachent pas leurs appréhensions à l'encontre de ce projet et devant, au stade actuel, un vif déceptionnement de n'avoir pas été consulté - ce qui aurait pu être naturel.

Toutefois, malgré cela, l'opposition de ces milieux industriels n'est pas catégorique, très élémentaire et encore obscure pour leur permettre de prendre position.

Il est certain que si la proposition de M. GOURVÉS venait à prendre corps, le problème de la concurrence allemande dans la double domine du charbon et de l'acier pourrait être résolu.

Mais cette question n'est pas si simple et un haut fonctionnaire du "Commissariat au Plan" (René Monnet) faisait remarquer, ce matin, à un de mes collaborateurs que l'industrie sidérurgique française, au moment des conversations qui ont eu lieu en Suisse au mois d'avril dernier pour la reconstitution du cartel de l'acier,

* * *

n'avait pas marqué un enthousiasme particulier pour le rétablissement de celui-ci, cela parce que cette industrie disparaît encore en France et dans les territoires d'Outre-Mer à un rythme bien préjudiciable auquel elle double 30% de sa production. Face à cette situation, la sidérurgie française peut essayer, par des prix particulièrement bas, de conquérir les marchés étrangers.

Il s'agit de savoir quelle tendance l'exportera : la solution de facilité du cartel sous organisation gouvernementale, que représente, en fait, la proposition SCHUMACHER (bien faite pour plaisir aux Américains que le motif de cartel frivole), ou la continuation de la lutte pour les marchés extérieurs.

Cette dernière solution, à nos yeux, peu de chances de l'exporter, si l'on tient compte de la forte pression exercée par l'Amérique pour "l'intégration économique de l'Europe" au sein de l'organisation Européenne de Coopération Economique.

En définitive, l'opposition des dirigeants de la sidérurgie française aux Etats-Unis, pour beaucoup toutefois sur la défense vis-à-vis de l'ingérence gouvernementale, comme l'exprime l'éditorialiste du "MONDE", "les Gouvernante pourraient, par cette proposition, nationaliser pour nous, internationaliser".

De son côté, comme on pouvait s'y attendre, le S.A.T.E déclare que la proposition du ministre des Affaires Étrangères est une mesure qui conduira à l'abandon de l'indépendance nationale, à un développement plus accentué du chômage et à un avilissement de la classe ouvrière.

UNE UNITÉ (Union des Ingénieurs et Techniciens français) récente que ce projet ne donne le gâchis de l'indépendance française et place un secteur essentiel de l'économie, sinon celle-ci tout entière, sous le coup des grands trusts industriels de la R.D.A., instigateurs et complices du régime hitlérien.

Leur réponse n'échappe pas à André FILZER, aussi "l'éditeur", d'un rapport d'information sur le travail à entretenir sur la question des représentants du Gouvernement. Le rôle des "comités techniques interministériels des affaires étrangères" a pris un caractère

de guerre en terrains, ancienne cause de discorde entre la ville de France et l'Allemagne - et un des principaux intéressés, le plus grand journal sarrois, le "SARROIS", a commenté la proposition de M. SCHUMAN, en ces termes :

" Cette initiative française, si inattendue, est susceptible, si les projets de M. Robert SCHUMAN deviennent une réalité, de révolutionner l'ensemble de l'économie européenne, de lutter très considérablement l'opposition entre du continent africain, une, et autre, d'apporter une solution durable à la question sarroise, non seulement sur le terrain politique, mais sur le terrain économique.

" Ce que la région industrielle sarroise, en la situation dans laquelle elle se trouve économiquement, a toujours été l'enjeu central de sa révolution est, avant tout, la possibilité d'accroître largement son produit de sa grande industrie, y compris la charbon, vers l'Ouest et vers l'Est. Depuis des dizaines d'années, il semblait que la terre fut contrainte de choisir entre l'Ouest et l'Est, sans avoir la possibilité de se tourner aussi bien vers l'un que vers l'autre."

" Ce qu'il importe maintenant de mettre sur pied, c'est un système de production unique et puissant.

" Le fait qui apparaît comme essentiel et d'une portée vraiment bouleversante, c'est que l'existence d'un marché unique de 100 millions de consommateurs, peut-être, donnera aux deux industries fondamentales des possibilités de production considérables et qu'en conséquence, dans tous les pays qui adhéreront au plus, les prix des marchandises essentielles pourront aller continuellement en déclinant et qu'il s'établira ainsi sur le continent européen des conditions de bien-être comparables seulement à celles qui existent en Amérique. Mais alors les relations publiques avec l'Administration nationale française, certaines seront sans doute perçues comme préoccupées. La Commission des Affaires étrangères a chargé M. André PHILIPPE, ancien Ministre, d'un rapport d'informations et a demandé à entendre sur la question un représentant du gouvernement. De son côté, la Commission sénatoriale des Affaires Etrangères a créé M. PINTON

de présenter un rapport sur les répercussions de la nouvelle proposition et son incidence sur l'exercice de la mission dévolue à l'autorité internationale de la R.D.A. et les obligations de toutes natures imposées à l'Allemagne, carbon

Le Franco n'entend pas perdre de temps. D'après des informations de bonne source, M. Paul COYNE va prendre la semaine prochaine à Bonn pour discuter avec le Chancelier ALBRECHT des accords charbon - acier. Il semble bien que le voyage de l'ancien Président du Conseil était prévu depuis plusieurs semaines. Cette nouvelle laisse entrevoir le fait que la proposition de M. COUILLON ne servait pas pour rien. State-Unis d'Amérique comme pour l'Allemagne = une telle surprise, d'autant plus, si l'on se rappelle, comme je l'ai dit en passant, plus haut, l'opposition américaine vis-à-vis du cartel de l'acier et voie de réconstitution et les termes mêmes de la proposition du Ministre français dans laquelle sont envisagés des rapports périodiques à l'O.N.U. par l'organisme directeur (point sur lequel - comme je vous l'ai signalé par mon télégramme téléscripté du 7 mai n° 174 - le Général d'Estienne avait attiré particulièrement mon attention et qui semble bien d'inspiration américaine).

D'autre part, il apparaît que cette initiative française n'a point le caractère spontané et naïf un peu hâtif que M. COUILLON a voulu donner à sa proposition : un fonctionnaire du Ministère des Finances, affilié à l'OCIO, ne s'est point caché des études qu'il avait faites, ces dernières temps, dans le même sens.

Enfin, commentant la proposition française, le journal "YA" à Madrid, qualifie celle-ci d'ostentatoire. Il entame, par ailleurs, que l'auteur réel du Plan est le Chancelier ALBRECHT qui, lui-même, fait écho aux thèmes plaidés auparavant par l'Administrateur de l'E.C.A., M. P. COYNE, et l'ambassadeur itinérant du Plan Marshall, Averell HARRIMAN.

Le "JOINT" de ce jour publie les chiffres de la production éventuelle de l'acier qui servirait mise en pool au profit de la proposition française. celle-ci représenterait 28 millions de tonnes par an et celle du charbon 737 millions de tonnes.

La production actuelle et potentielle pour la France - y compris la Sarre - et pour l'Allemagne, est la suivante :

	<u>France</u>	<u>et Sarre</u>	<u>Allemagne</u>
	(en tonnes)		
Acier à prod. actuelle	10.000.000	9.500.000	
" potentielle	14.000.000	14.000.000	
Charbon à prod. annuelle	97.000.000	117.500.000	
" potentielle	73.500.000	163.500.000	

(a) J. OTILLARD,

Président du Syndicat des usines sidérurgiques de l'Est et délégué au conseil national de l'industrie, il a été nommé membre du Comité de défense de l'Est et a été chargé de rédiger une note consultative sur les questions d'ordre social.

Il a été décidé que au sein du syndicat des usines sidérurgiques de l'Est, une commission, sous la présidence de M. J. OTILLARD, devait être créée pour étudier la question de la production de l'acier et de la charbon dans le bassin de la Sarre. Le président de la commission sera chargé de faire appeler un séminaire de tous les usagers de l'acier sarrois.

Il a été décidé également d'envoyer une délégation au bassin sidérurgique de l'Est pour étudier la situation dans ce secteur et pour établir un rapport détaillé sur la production de l'acier et de la charbon dans le bassin de la Sarre. Le rapport sera remis au Comité de défense de l'Est et sera examiné par le Comité de défense de l'Est.